

Je change de situation familiale

Je signale mon changement de situation familiale

Je me marie, me remarie, contracte un Pacs, vis en concubinage ou divorce

Signalez rapidement votre nouvelle situation à votre centre de retraites.

Cette nouvelle situation peut avoir des conséquences si vous percevez une pension de réversion. Renseignez-vous auprès de votre centre de gestion des retraites

Je change de nom

Vous percevez une pension personnelle de retraite et vous changez de nom ; prévenez votre centre de retraites :

- soit par courrier, en joignant les documents justificatifs ;
 - soit par votre messagerie sécurisée accessible depuis votre espace ENSAP [en cliquant ici](#).
-
-